

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 6 juin 2022, au 10 avenue Michaud, sous la présidence de monsieur le maire, André Rioux, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

M. Martin Thibeault # 1	M. Gaétan Boutin # 2
M. Mathieu Breton # 3, Absent	M. Jocelyn Lantagne # 4
Mme Johanne Sabourin # 5	M. Yvon Lantagne # 6, Absent

Mme Martine Lachaine, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

**OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE À 19 h 33**

**2022-06-81 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et résolut à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 mai 2022
4. Correspondance et informations
  - a- Lettre d'Enviroboue
  - b- Renouvellement de l'adhésion au réseau informatique municipal
  - c- Lettre de l'évêché
  - d- Demande de don de la fondation du rein secteur Amos
5. Soumission pour réparation de clôture au bassin
6. Dérogation mineure
7. Ajout d'un téléphone IP à la maison du citoyen
8. Appui à la corporation de développement pour signer une entente sous le volet interculturel
9. Demande de la DG pour faire 2 formations
10. Disposition de la niveleuse
11. Soumission pour l'achat de 2 portables
12. Offre pour achat de terrain pour installer borne sèche
13. Dépôt du rapport budgétaire du mois de mai 2022
14. Adoption des dépenses
15. Varia : séance en zoom
16. Période de questions du public
17. Levée

**Adoptée**

**2022-06-82 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 MAI 2022**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et résolut à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2022.

**Adoptée**

**CORRESPONDANCE :**

**2022-06-83 LETTRE D'ENVIROBOUE**

**ATTENDU QUE** le prix du carburant à atteint un sommet historique;

**ATTENDU QUE** monsieur Ghislain Morin, d'Enviroboue, a fait calculer cette augmentation par son comptable qui établissait une augmentation de 14 %;

**ATTENDU QUE** monsieur Morin a décidé d'augmenter de seulement 8 % ses tarifs;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la hausse de 8 % demandé par Enviroboue.

**Adoptée**

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION RIM**

Les membres du conseil ont décidé de ne pas renouveler l'adhésion au réseau informatique municipal.

**2022-06-84 LETTRE DE L'ÉVÊCHÉ**

**ATTENDU QUE** nous devons être propriétaires du terrain pour la subvention accordée par les deux paliers de gouvernement;

**ATTENDU QU'**une promesse d'achat a été faite en mars 2022 à l'évêché concernant le terrain pour le futur site du centre récréatif Dominic Boutin;

**ATTENDU QUE** la promesse d'achat va comme suit le terrain en entier pour 50 000 \$ ou la moitié pour 30 000 \$;

**ATTENDU QUE** l'évêché a accepté notre promesse d'achat;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la réponse favorable du diocèse d'Amos.

**Adoptée**

**2022-06-85 DEMANDE DE DON DE LA FONDATION DU REIN-SECTEUR AMOS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent de faire un don de 50 \$ à la fondation du rein-secteur Amos. Cependant, concernant les futurs dons nous allons revoir la pratique.

**Adoptée**

**2022-06-86 SOUSSION POUR RÉPARATION DE LA CLÔTURE AU BASSIN**

Avant de donner le contrat pour la réparation de la clôture au bassin, les membres du conseil désirent que nos deux journaliers essaient par eux-mêmes de réparer la clôture. Si toutefois cela ne fonctionne pas il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin appuyée par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et résolue à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la soumission de multi service maxx au coût de 5 173.88 \$ taxes incluses pour réparer la clôture du bassin.

**Adoptée**

**2022-06-87 DÉROGATION MINEURE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, sous la recommandation du comité consultatif en urbanisme, d'accepter la demande de dérogation mineure du 65 chemin du Boisé.

- ❖ La dérogation consiste en un premier temps à régulariser la marge de recul latéral sud-est du garage (1.83 m) qui est inférieure à la marge minimale prescrite de 2.0 mètres.
- ❖ Le deuxième point est de régler l'abri « 'A » qui a été implanté sans permis de construction et par la suite régulariser la distance entre celle-ci et le garage afin de respecter la distance de 2 mètres prescrite.

**Adoptée**

**2022-06-88     AJOUT D'UN TÉLÉPHONE IP À LA MAISON DU CITOYEN**

Les membres du conseil ont décidé d'attendre pour l'ajout d'un téléphone IP Supplémentaire. Par contre, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et unanimement résolu par les membres du conseil présent d'accepter la soumission de sécur-alert pour l'installation du module IP de système d'alarme au coût de 625 \$ taxes non comprises.

**Adoptée**

**2022-06-89     APPUI À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT POUR SIGNER UNE ENTENTE SOUS LE VOLET INTERCULTUREL**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin appuyée par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et unanimement résolu par les membres du conseil présent de donner leur appui à la corporation de développement socio-économique de Saint-Marc-de-Figuery pour signer une entente sou le volet interculturel.

**Adoptée**

**2022-06-90     DEMANDE DE LA DG POUR FAIRE DEUX FORMATIONS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et unanimement résolu par les membres du conseil présent d'accepter la demande de la directrice pour faire deux formations aux coûts de 400 \$ chacune taxe en sus. Les formations totalisent 52 heures au total et sont des formations comment effectuer les appels d'offres.

**Adoptée**

**2022-06-91     DISPOSITION DE LA NIVELEUSE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et unanimement résolu par les membres du conseil présent de se départir de la niveleuse, un appel d'offres sera fait et le plus offrant partira avec la niveleuse.

**Adoptée**

**2022-06-92     SOUSSION POUR ACHAT DE DEUX PORTABLES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et unanimement résolu par les membres du conseil présent d'accepter la soumission de stéréo plus pour l'achat de deux portables, qui serviront à la directrice générale et au maire au coût de 1 954.55 \$ taxes en sus.

**Adoptée**

**OFFRE POUR ACHAT DE TERRAIN POUR INSTALLER BORNE SÈCHE**

Les membres du conseil présent ont demandé de reporter ce point à la prochaine séance pour pouvoir analyser le dossier.

**DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS DE MAI 2022**

**2022-06-93     ADOPTION DES DÉPENSES**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolue à l'unanimité des membres du conseil d'adopter les dépenses du mois de mai 2022 et celles prévisibles de juin 2022, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés du mois de mars pour un total de 42 488.66 \$  
Versement par chèque C2200059 à C22000068

Païement en ligne sécuris e L220037   L2200043  
Païement par transfert  lectronique P2200067   P2200076

Consulter la liste compl te dans le journal  veil campagnard de juin 2022  
Salaires pay s en mai 2022  
D2200066   D22000092 pour un montant total de 12 360.87 \$

**Adopt e**

**VARIA : S ANCE EN ZOOM**

Les membres du conseil pr sent ont avis  que dor navant les s ances du conseil seront uniquement en pr sentiel.

**P RIODE DE QUESTIONS**

**2022-06-94    LEV E**

  20 h 40, il est propos  par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuy  par monsieur le conseiller Ga tan Boutin et r solu   l'unanimit  des membres du conseil pr sent que la s ance soit, et est lev e.

**Adopt **

\_\_\_\_\_  
Andr  Rioux, maire

\_\_\_\_\_  
Martine Lachaine, directrice g n rale  
et Secr taire-tr sorier par int rim